

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES

COMMUNE de REAL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

<i>Date convocation</i>	20 06 2024
<i>Membres en exercice</i>	07
<i>Procuration</i>	
<i>Membres absents excusés</i>	
<i>Nom des PRESENTS</i>	ARNAU Conchita PRUDENTOS Stéphanie RIVIERE Jeanine, PINEL Gilbert, SEGUY Jean Luc, BEY Jean Claude LLENSE Patrick <u>Administratif présent</u> : CANAL Elisabeth
<i>ABSENTS</i>	

Corum atteint début de séance 18h10

DELIBERATIONS

▣ Attribution marché -TRANCHE 6- Programme de renouvellement des réseaux humides

M le maire rappelle à l'assemblée que le marché Tranche 6, pour les renouvellements des réseaux humides a été lancé

VU le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

TROIS entreprises ont répondu à l'appel d'offre

VU L'analyse des candidatures est basée d'une part sur la complétude des dossiers au regard des éléments demandés dans le règlement de la consultation et d'autre part sur le jugement de la capacité des candidats à réaliser les travaux objets du présent marché.

VU La limite de réception des offres le 14 juin 2024 à 12h

VU La commission d'appel d'offre qui s'est réunie afin de procéder à l'ouverture des plis en date du 20 juin 2024

Et Apres analyse,

L'entreprise ARENY SIS 66210 LES ANGLES remporte le marché (Rapport d'analyses des offres) pour le montant **DE 279 124.64HT**

VOTE A L'UNANIMITE

▣ **certification de la gestion forestière durable-PEFC-**

Le Maire expose au Conseil la nécessité pour la commune, de renouveler son engagement au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable.

Il convient de renouveler notre engagement, pour l'ensemble des forêts que la commune de REAL possède en Occitanie, au Programme de reconnaissance des forêts certifiées (PEFC) pendant 5 ans.

Cet engagement est reconduit tacitement, sauf dénonciation par le contributeur au moins 3 mois avant la date d'expiration

VOTE A L'UNANIMITE

▣ **Actualisation des statuts du SPANC66.**

M le maire expose l'assemblée que la dernière révision des statuts du SPANC66 a été approuvée par délibération du Conseil Syndical en date du 02 Décembre 2021.

Depuis des changements sont intervenus et réclament la mise en œuvre d'une nouvelle Procédure de modification statutaire.

De ce fait, l'organe délibérant du SPANC66 a délibéré sur les modifications statutaires autres que celles visées par les articles L. 5211-17 à L. 5211-19 du code général des collectivités territoriales et autres que celles relatives à la dissolution de l'établissement.

L'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales dispose que les statuts d'un établissement public de coopération intercommunale mentionnent notamment le siège de celui-ci.

Il convient donc d'acter la modification étant membres adhérent du SPANC de l'article 4 des statuts du Syndicat mixte **pour fixer son siège dans les nouveaux locaux situés aux Bureaux du Parc, Allée de Barcelone, Bâtiment C à Toulouges.**

VOTE A L'UNANIMITE

▣ **Commande de plants arbres pépinière départementale 2025**

M le maire expose à l'assemblée que le conseil départemental propose gratuitement l'attribution de plants d'arbres aux communes.

Ainsi la commune de REAL peut bénéficier de cette offre afin d'embellir les espaces verts du village.

VOTE A L'UNANIMITE

▣ DECISION MODIFICATIVE 1/2024 EAU /ASSAINISSEMENT

66159 Code INSEE	Commune de REAL Budget Eau/Assainissement	DM n°1 2024
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

REGUL AFFECTATION AU 001

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	59 968,83 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	59 968,83 €	0,00 €	0,00 €
D-2156-13 : renouvellement des resaux humide	59 968,83 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	59 968,83 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	59 968,83 €	59 968,83 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

VOTE A L'UNANIMITE

▣ TRAVAUX TR6 Emprunt

Afin de pouvoir terminer la rénovation des réseaux humide sur Odeillo de REAL

Il est nécessaire de recourir à l'emprunt, afin d'éviter de mettre à mal la trésorerie.

Pour ce faire la banque des territoires a été contactée, il y a lieu de finaliser le dossier pour un emprunt à hauteur de 99 080€.

VOTE A L'UNANIMITE

▣ Parcelle A106

La commune propose de mettre en vente la parcelle A106 situe sur Odeillo de Real.

VOTE A L'UNANIMITE

Séance levée à 19h45